



Réunion du Ministre avec les corps d'inspection du 2d degré

Monsieur le Ministre, Madame la Ministre déléguée, au nom du syndicat national des inspecteurs d'académie, Inspecteurs pédagogiques régionaux, nous vous remercions de l'organisation de cette journée nationale. La tenue de la réunion de rencontre avec les corps d'inspecteurs du second degré, qui renoue avec la tradition institutionnelle, nous satisfait et correspond à la demande faite près de votre cabinet dès l'été 2012.

Nous partageons les grandes orientations de la loi de Refondation de l'école de la République telle la refonte de la formation initiale des professeurs, l'effort sur les créations de postes, la réaffirmation de la nécessité d'un Socle commun, l'importance accordée aux résultats attendus du premier degré, la volonté affichée de valoriser les voies technologique et professionnelle.

L'annonce du recentrage de la politique éducative sur l'action pédagogique et le retour au dialogue dans le cadre de l'agenda social nous conviennent.

Les TRENTE GLORIEUSES avaient légué l'image d'une société stable, intégrée, orientée vers le Progrès. Aujourd'hui, le sociologue anglo-polonais Zygmunt BAUMAN parle d'une *modernité liquide*, celle d'un monde où les dernières institutions qui stabilisaient la vie sociale ont été mises à bas. Que les traditions nationales restent fortes dans la manière d'organiser les rouages du système éducatif, tel est notre souhait comme Inspecteurs d'académie à ressort territorial défini et comme inspecteurs *pédagogiques* régionaux attachés à cette dimension originale et originelle.

Dans la mesure où les textes encore en vigueur ne nous reconnaissent aucun rôle dans le pilotage en académie, le discours sur la priorité donnée au pédagogique ne se traduit pas encore dans les faits. L'absence des IA-IPR dans la gouvernance académique interroge de façon cruciale la volonté d'élever la qualité pédagogique mise au service des élèves. Nous ne saurions être de simples exécutants de décisions de gestion arrêtées sans prise en compte de la dimension pédagogique par un quelconque Léviathan administratif, pour faire écho à vos propos.

Vos inspecteurs ont des attentes morales. Comme l'écrit le philosophe Axel HONNETH, la lutte pour la RECONNAISSANCE est le moteur des sociétés démocratiques. Dans la sphère collective où nous nous inscrivons, l'individu doit pouvoir se sentir utile à la collectivité et savoir que l'on prend en considération sa contribution, par son travail, ses valeurs. Nous avons le sentiment, Monsieur le Ministre, que vos propos ce jour vont en ce sens, que vous avez la volonté de donner chair à cette reconnaissance à laquelle nous accordons le plus grand prix.

Face à la complexité de la mise en œuvre des mesures transitoires de la nouvelle organisation de la formation initiale des enseignants du second degré, le rôle et l'implication des IA-IPR pour le bon fonctionnement du système seront requis. Seuls ils seront en capacité de tracer, optimiser, valider, dans le temps et dans l'espace, un parcours de formation fructueux pour les jeunes professeurs. La réussite des Ecoles supérieures de professorat et d'éducation ne sera que grâce aux inspecteurs garants d'une professionnalisation construite, d'un réseau de tuteurs compétents et formés.

Dans son discours en Sorbonne le 9 Octobre, à la suite de la concertation sur l'école, M. le Président de la République, en vous invitant à veiller au suivi des mesures, ajoutait qu'une grande ambition pouvait être gâchée par des détails qui viennent nuire et parfois la limiter. Nous souhaitons demeurer vos relais pour dépasser ces possibles écueils et nous offrons nos forces, nos passions, nos intelligences pour servir les objectifs de votre grande ambition pour

l'Ecole de la République.

Que l'expression de la reconnaissance aux personnels pour l'utile redressement du pays trouve son prolongement et que place soit accordée aux Inspecteurs dans les instances tels les groupes de travail de la DEGESCO, tel le nouveau Conseil supérieur des programmes que vous ne manquerez pas, Monsieur le Ministre, de mettre en place, tels sont nos vœux les plus chers.

Que les applaudissements nourris de la salle à l'issue de votre intervention préfigurent la qualité de nos relations à venir !

Le 17 mai, au nom du SNIA-IPR UNSA , son président Roger KEIME